

Charte de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)

Avant-propos

Article Onze est une agence indépendante dans ses actions comme dans ses statuts, dont le métier est de faire émerger les entreprises, les institutions dans leur environnement médias et les communautés digitales.

Article Onze, partenaire reconnu, s'engage auprès de chaque entreprise pour l'accompagner dans sa stratégie de communication innovante, au service de sa croissance, de ses résultats et de ses hommes.

Chaque collaborateur de l'agence partage l'intégrité de ses valeurs que sont la culture du service, la créativité, la réactivité et l'engagement.

Consciente de ses responsabilités, l'agence s'engage à prendre en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux. Après un audit sur le niveau de performance RSE de l'entreprise, Article Onze a constitué un groupe de travail dédié dont les résultats ont été partagés et réunis ici sous forme de charte.

Cette politique RSE permet d'accroître la compétitivité de l'agence, d'améliorer les relations internes, d'améliorer les relations clients et de réduire son impact environnemental.

Partie 1 : Environnement

L'agence Article Onze est soucieuse de mener une politique environnementale globale volontariste, ce qui se traduit par la mise en place de différents axes d'interventions visant à réduire et maîtriser les impacts de son activité sur l'environnement.

❖ **Gestion & valorisation des déchets**

Article Onze favorise le tri, le recyclage et la valorisation des déchets au sein de son agence en mettant à disposition des employés, différentes corbeilles et poubelles de tri sélectif : ampoules, stylos, papier / carton / emballage, capsules de café, bouchons de bouteille... Une politique de rationalisation des impressions est aussi mise en place, avec un système de réduction du volume de copie, d'une collecte et recyclage de papiers, ainsi qu'une collecte des cartouches et toners, récupérés et recyclés par les différents fournisseurs.

❖ **Transports & déplacements**

Article Onze est engagée dans une démarche minimisant les déplacements et privilégiant les transports collectifs. Les salariés réalisent prioritairement leurs déplacements professionnels en France en train et dispose d'un espace pour garer leur vélo.

La visioconférence et le téléphone sont très fréquemment utilisés, permettant de réduire les déplacements des différents clients et collaborateurs.

❖ **Energie & Technologie**

Article Onze s'est engagée à diminuer son empreinte énergétique en s'équipant d'ampoules basse consommation, mais également en incitant l'ensemble de ses collaborateurs à éteindre leur ordinateur tous les soir et ne laisser aucun appareil en veille. Par ailleurs, les collaborateurs sont également incités à supprimer les mails inutiles et à vider la corbeille de leur messagerie gourmande en énergie.

❖ **Sensibilisation auprès des collaborateurs, clients et partenaires**

La société Article Onze montre l'exemple à ses interlocuteurs en incorporant à la signature de l'ensemble de ses collaborateurs la mention « Article Onze s'engage pour la protection de l'environnement. N'imprimez ce document que si c'est nécessaire. » ou encore auprès de ses interlocuteurs étrangers la version anglaise « Article Onze commits to environmental protection. Be kind to our planet and print this email only when necessary ».

Partie 2 : La dimension sociale

Article Onze veille au respect de l'individu et de son entourage. L'entreprise s'assure du bon respect du code du travail et est attentive à ce que ses partenaires, fournisseurs et sous-traitants soient en conformité avec les standards sociaux nationaux et internationaux (droits de l'Homme, droit du travail, droit des enfants...).

Article Onze tire son nom de l'Article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Ce dernier prône la libre communication des pensées et des opinions des Hommes, une valeur qui fait partie intégrante de l'ADN d'Article Onze.

Article Onze s'engage à créer une ambiance propice à la cohésion de groupe et à favoriser le bien-être de ses salariés au sein de l'entreprise.

Tout au long de l'année, Article Onze s'engage à :

- Proposer des formations régulières afin d'améliorer leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles, notamment dans les domaines suivants : langues, médias sociaux, rédaction journalistique, plateforme en ligne ;
- Organiser des team-building afin de favoriser la cohésion de groupe (participation à plusieurs courses comme les « 10km pour Elle », « La Parisienne », « Cross du Figaro », aux jeux « Escape Game » en équipe) ;
- Offrir un cours de Pilate chaque semaine ;
- Fournir des plantes aromatiques ainsi que des fruits et légumes grâce à un potager ;

- Respecter les règles du code du travail en termes d'hygiène, santé, sécurité et conditions de travail ;
- Lutter contre toutes les formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle de ses salariés ;
- Promouvoir le bien-être au travail ;
- Participer à des actions de bénévolat afin de venir en aide aux plus démunis (Dons du sang, réalisation de papiers cadeaux pour le Secours Populaire, dons de fournitures scolaires aux Orphelins d'Auteuil, dons d'ordinateurs à Emmaüs, collectes de jouets) ;
- Reverser sa taxe d'apprentissage à une association ;
- Inciter ses clients à s'orienter vers des démarches durables (Par exemple, Article Onze a mis en relation un de ses clients avec l'association « Votre école chez vous »)
- Apporter sa collecte interne de bouchons à un partenaire de l'association Bouchons d'Amour

En 2016, tous les employés ont installé le moteur de recherche Lilo, qui permet, grâce aux recherches et aux liens commerciaux qui s'affichent, de financer des projets sociaux et environnementaux.

Partie 3 : Ethique et fournisseurs

Dimension importante aux yeux d'Article Onze, le respect de l'éthique, qu'elle soit sociale envers ses collaborateurs, comme envers le choix réfléchi de ses fournisseurs.

❖ Ethique :

Dans un environnement en constante mutation, nous avons formalisé les principes éthiques que nous souhaitons voir appliquer par les collaborateurs et les fournisseurs de Article Onze.

Le **Code Ethique Article Onze** décrit le niveau d'exigence attendu de chaque collaborateur et responsable Article Onze durant son parcours professionnel chez Article Onze :

- Dans ses relations avec les clients et les fournisseurs
- Dans ses relations avec ses collègues
- Dans son comportement concernant la défense des intérêts de l'entreprise

❖ Fournisseurs :

Article Onze a choisi des fournisseurs : imprimeurs, fournitures de bureau, coursiers ... qui s'impliquent dans cette politique RSE.

En effet, Article Onze favorise les fournisseurs qui respectent un ensemble de valeurs fondamentales et de normes de travail et qui contribuent - grâce aux prestations qu'ils proposent - à :

- Réduire les émissions de CO2 en utilisant des véhicules électriques et des coursiers à vélo.
- Economiser les cartons grâce aux livraisons de marchandises sans emballages supplémentaires

Par ailleurs, Article Onze mutualise ses commandes afin de limiter le nombre de livraisons et par conséquent le nombre de déplacements.